

L'Association Le Canal de Roanne à Digoin,  
L'Association Roanne Fluvial,  
L'Association des Plaisanciers du Port de Roanne,  
L'Association Briennon Plaisance,  
L'Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures,

A l'attention de :

Mesdames Cécile CUCKIERMAN et Marie MERCIER, **Sénatrices**,  
Messieurs Claude MALHURET, Bruno ROJOUAN, Pierre-Jean ROCHETTE,  
Jérôme DURAIN, Fabien GENET, Hervé REYNAUD, Jean-Claude TISSOT, **Sénateurs**,  
Madame Josiane CORNELOUP, **Députée**,  
Messieurs Antoine VERMOREL-MARQUES et Nicolas RAY, **Députés**.

Roanne, le 6 mai 2025

Objet : Dégradation et manque d'entretien du Canal de Roanne à Digoin

*Copie envoyée pour information à Messieurs les Sous-Préfets de Roanne, Charolles et Vichy,  
ainsi qu'à la Direction Territoriale Centre-Bourgogne de Voies Navigables de France.*

Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs,  
Madame la Députée, Messieurs les Députés,

L'avarie survenue le 9 mars dernier sur le Canal de Roanne à Digoin, dans le bief d'Artaix, sur la Commune de Briennon, a contraint Voies Navigables de France à un arrêt de navigation, avec une réouverture estimée à début juin 2025.

Cette situation est préjudiciable : pour les plaisanciers, et principalement ceux de Roanne et Briennon, pour la nouvelle activité de bateau-promenade qui vient de se créer au Port de Briennon, mais aussi pour l'économie touristique de notre région, pour laquelle le canal est un point d'attractivité primordial et un trait d'union entre les différents territoires concernés.

Cet incident survient à peine un an après la rupture de berge de mai 2024, dans le même secteur, interrompant déjà la navigation pendant plusieurs semaines.

Chaque année, les problèmes se multiplient : des pertes d'eau importantes et des incidents aux ouvrages vieillissants (portes d'écluse), entraînant des arrêts forcés de plusieurs heures voire plusieurs journées. A cela s'ajoute la prolifération des plantes exotiques aquatiques, envahissantes, rendant les déplacements des bateaux problématiques, provoquant même des avaries aux embarcations.

Cette situation pénalise les plaisanciers et a une incidence économique pour les territoires traversés. L'exemple du Port de Roanne, dont l'activité est directement impactée par l'état du Canal, se traduit par une baisse de fréquentation : 114 bateaux lors de l'hivernage 2020, 85 lors de l'hivernage 2024/2025. Pour 2025/2026, on prévoit 10 à 12 départs définitifs auxquels s'ajoutent 2 bateaux en situation d'abandon, soit 14, qui ne devraient être compensés que si les nouvelles demandes enregistrées se concrétisent.

Toutefois, sans une augmentation significative des demandes d'amarrage longue durée et des « visiteurs », une gestion à l'équilibre est compromise. En effet, les plaisanciers privés désertent le Canal, de peur qu'une nouvelle avarie ne les bloque au Port de Roanne pendant plusieurs mois.

Grâce à l'action permanente de nos associations, le déclassement du Canal a été évité il y a quelques années. Malheureusement, nous constatons que les budgets d'entretien sont insuffisants, amenant une dégradation de cette voie d'eau.

Les dépenses qui y ont été consacrées l'ont été, la plupart du temps, pour des travaux à réaliser dans l'urgence : pannes, fuites...

C'est en faisant le constat de ce déclin, et portées par la conviction qu'un nouveau développement touristique et économique du Canal de Roanne à Digoin n'est pas une utopie, que nos associations se sont constituées depuis plusieurs années, afin de porter des propositions, des projets, aux décideurs concernés, et d'alerter les populations riveraines.

Nos associations sont très complémentaires, chacune ayant sa spécificité. Des initiatives sont prises chaque année avec l'objectif de sensibiliser la population sur l'opportunité que représente le canal pour nos territoires. Ce sont des manifestations et animations en lien avec le Canal : Le Festival itinérant « **Les Voix d'Eau de l'été** », initié par l'Association Le Canal de Roanne à Digoin depuis 2013, qui met en valeur l'ensemble du linéaire du canal et ses communes, « **Le Printemps du Canal** », organisé sur une journée par l'Association Roanne Fluvial, avec des animations musicales, des expositions et des débats autour des usages de la voie d'eau, « **La Fête de la St Nicolas** », au Port de Roanne, organisée depuis 14 ans sous l'impulsion de l'APPR, et qui rassemble un public familial nombreux. De plus, il convient de noter que les plaisanciers sont en permanence de véritables ambassadeurs pour la promotion du Canal.

Les Communes et EPCI mouillés par le Canal ont aussi investi des sommes conséquentes pour la mise en tourisme de la voie d'eau : Pour la réhabilitation de leurs haltes nautiques, les Communes de Chambilly (500 habitants) et Luneau (250 hab) ont investi plus de 150 000 € chacune, Melay (1000 hab) plus de 180 000 €, Artaix (350 hab) 200 000 €, afin de proposer des services uniformisés tout au long du Canal, à destination des plaisanciers et des itinérants (randonneurs, cyclotouristes, camping-caristes...), tout en conservant la gratuité de l'amarrage et du stationnement. Ces collectivités, regroupées au sein de l'Association Le Canal de Roanne à Digoin, se sont aussi mobilisées au travers de cette structure, pour le développement touristique du Canal et de ses territoires, par le recrutement d'une chargée de mission, le financement d'une étude de développement par le Cabinet Traces TPI, la création d'une carte touristique et d'un site internet dédiés, et la signature d'un Contrat-Canal, avec notamment VNF, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département de Saône-et-Loire... Sont à noter également les investissements réalisés depuis 2 ans par la Ville de Roanne pour la

mise en valeur du Port, et ceux réalisés par l'entreprise SUEZ, gestionnaire du Port de Roanne, pour améliorer l'accueil des plaisanciers et itinérants.

Enfin, ajoutons à cela le projet de « **péniches-hôtels** », porté depuis longtemps par l'ARF, qui est perçu comme un vecteur de développement, parmi d'autres. Ce projet, qui intéresse plusieurs croisiéristes européens, est partagé et soutenu aujourd'hui par l'ensemble des associations et par le groupe SUEZ. Mais pour que ce projet économique très important pour nos territoires puisse voir le jour, il faut impérativement que le canal soit en état pour pouvoir l'accueillir.

A l'actif de nos associations, ce sont aussi de nombreuses démarches et rencontres : élus, collectivités locales, pouvoirs publics, VNF, partenaires socio-économiques et décideurs. Force est de constater que, malgré une écoute souvent intéressée de la part de ces interlocuteurs, les actes ne sont pas à la hauteur des enjeux économiques et environnementaux. En effet, VNF a la volonté d'améliorer la question de la gestion de la ressource en eau des canaux, enjeu devenu crucial avec le réchauffement climatique, mais encore faudrait-il commencer par régler les nombreux problèmes de fuite, notamment dans les digues du Bief d'Artaix, pour ce qui concerne le Canal de Roanne à Digoin.

Aussi, nos associations ont convenu d'agir en commun pour vous alerter sur la situation du Canal et d'avancer des propositions pour sa redynamisation.

Les moyens alloués par l'Etat à Voies Navigables de France restent très insuffisants au regard des besoins nécessaires pour assurer son entretien : « *Le patrimoine confié à VNF reste, pour une bonne part, dans un état préoccupant en lien avec l'insuffisance historique de moyens consacrés à son entretien* ». Ce rapport de la Cour des Comptes chiffre par ailleurs les budgets qu'il faudrait dégager chaque année.

**Réinvestir dans le réseau fluvial est donc justifié au regard de son potentiel et de sa capacité de réponse aux enjeux sociétaux, économiques et environnementaux.**

Concernant notre Canal... Ces annonces sont loin d'être réjouissantes ! Informations communiquées par VNF et rappelées lors de la rencontre du 18 avril dernier à Melay, comme le stipule le compte-rendu de la Commission Locale des Usagers, sous le titre « **Fuite du Bief d'Artaix** » :

*« L'étude globale visant à intervenir de manière générale sur le Bief d'Artaix est inscrite au plan pluriannuel d'investissement mais les travaux eux-mêmes ne le sont pas. Les études ont débuté, mais elles s'étendent sur plusieurs années. Aucun travail structurant ne sera entrepris sur le Bief d'Artaix avant 2029 sauf cas d'opportunité financière permettant de les réaliser plus tôt ».*

Or, la fragilité de la digue est clairement identifiée et le risque de répétition d'incidents de cette nature ne peut-être écarté en l'absence de travaux conséquents. La sécurité des riverains et des usagers de la Route départementale longeant le canal est également engagée.

Malheureusement, le schéma proposé par VNF n'est pas satisfaisant et ne répond pas au caractère d'urgence de la situation.

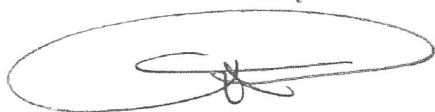
Persuadés de votre attachement à cette infrastructure et à ce patrimoine, véritable richesse économique et touristique pour nos territoires, nous vous sollicitons afin que, au niveau

de la responsabilité qui est la vôtre, vous interveniez fortement auprès de VNF et des services de l'Etat, pour que des financements soient trouvés et l'échéancier de travaux, en ce qui concerne le bief d'Artaix, soit programmé dans les meilleurs délais.

Par ailleurs nous comptons sur votre soutien et votre implication à plus long terme, pour que le Canal de Roanne à Digoin et nos territoires gagnent en notoriété et en attractivité.

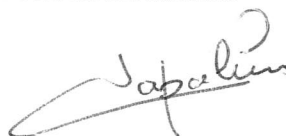
Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs, Madame la Députée, Messieurs les Députés, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'Association Le Canal  
De Roanne à Digoin,  
**Jean-Claude DUCARRE,**  
Maire de Melay




Pour l'Association Roanne Fluvial,

**René LAPALLUS**



Pour l'Association des Plaisanciers  
Du Port de Roanne,  
**Alain VAN ASSCHE**



Pour l'Association Briennon  
Plaisance,

**Jean-Marie PELLETIER**



Pour l'ANPEI Centre-  
Bourgogne-Nivernais,  
**Jean-Pierre COUTANT**



Contacts :

Association le Canal de Roanne à Digoin : [associationcanalroannedigoin@gmail.com](mailto:associationcanalroannedigoin@gmail.com)

Association Roanne Fluvial : [rene.lapallus@wanadoo.fr](mailto:rene.lapallus@wanadoo.fr)

Association des Plaisanciers du Port de Roanne : [vanasschealain@gmail.com](mailto:vanasschealain@gmail.com)

Association Briennon Plaisance : [jmarie.pelletier@gmail.com](mailto:jmarie.pelletier@gmail.com)

Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures : ~~anpei@wanadoo.fr~~ [cbn@anpei.org](mailto:cbn@anpei.org)

Site internet : [canalroannedigoin.fr](http://canalroannedigoin.fr)